

## ORTHOgagne

313 rue André Philip

69003 Lyon

Email: marie.planchon@orthogagne.com

Tel: 0660462415



## Conditions générales de vente formation professionnelle continue 2020

### Désignation :

ORTHOgagne est un organisme de formation professionnelle. Son siège social est 313 rue André Philip Lyon 69003. ORTHOgagne conçoit, élabore et dispense des formations intra-entreprises et inter-entreprises à Lille, à Lyon et sur l'ensemble du territoire national, seule ou en partenariat.

Dans les paragraphes qui suivent, il est convenu de désigner par :

- client : toute personne physique ou morale qui s'inscrit ou passe commande d'une formation auprès de ORTHOgagne.
- stagiaire : la personne physique qui participe à une formation.
- formations intra-entreprises : les formations conçues sur mesure par ORTHOgagne pour le compte d'un client ou d'un groupe de clients.
- formations inter-entreprises : les formations conçues sur mesure par ORTHOgagne pour le compte de plusieurs clients particuliers ou professionnels.
- CGV : les conditions générales de vente, détaillées ci-dessous.
- OPCA : les organismes paritaires collecteurs agréés chargés de collecter et gérer l'effort de formation des entreprises.
- OPCO : les opérateurs de compétences

### Objet :

Les présentes conditions générales de vente s'appliquent à l'ensemble des prestations de formation engagées par ORTHOgagne pour le compte d'un Client. Le fait de passer commande implique l'adhésion entière et sans réserve du Client aux présentes conditions générales de vente. Les présentes conditions générales de vente prévalent sur tout autre document du Client, et en particulier sur toutes les conditions générales d'achat du Client.

Une prestation de formation avec un formateur peut se dérouler en présentiel ou à distance selon les modalités qui auront été prévues avec le client.

### Formation e-learning :

ORTHOgagne a co-conçu avec son partenaire EdenQuest un jeu vidéo d'apprentissage 100% digital nommé OrthoFun. OrthoFun est accessible en ligne avec des identifiants et mot de passe fournis par ORTHOgagne après passage d'une commande. L'abonnement à OrthoFun est mensuel et d'une durée minimum de 3 mois.

Une assistance est prévue pour les joueurs ayant un accès à OrthoFun. Si le joueur constate des difficultés pour accéder au jeu, il doit en informer ORTHOgagne le plus rapidement possible. Un diagnostic sera effectué afin de rendre l'accès opérationnel. ORTHOgagne délègue le support technique du jeu à Edenquest qui est l'éditeur de la solution. Dès la première connexion effectuée par le joueur, l'accès au jeu est fonctionnel. Si le joueur a des difficultés portant sur les contenus de la formation et qu'il ressent le besoin d'être accompagné, il peut contacter l'OrthoFunExpert via l'outil de messagerie interne au jeu. Il peut également contacter directement ORTHOgagne par mail. L'OrthoFunExpert n'est pas disponible 24H/24, il se connecte régulièrement pour recueillir les messages d'assistance des joueurs et y répondre dans les meilleurs délais. L'OrthoFunExpert est un formateur en orthographe dont les compétences ont été validées par ORTHOgagne.

### OrthoFun :

Le jeu OrthoFun est constitué de 25 niveaux répartis en 4 archipels.

Un joueur qui valide les 3 huttes présentes sur les 4 îles du Boss a normalement atteint le niveau attendu sur l'ensemble des thèmes :

- nature des mots
- conjugaison
- accords
- compléments de grammaire utiles

S'il a atteint le niveau 25 du jeu, il a terminé son parcours d'entraînement. Il peut cependant, continuer à jouer et à gagner des quests pour maintenir son niveau en :

- réussissant les îles challenges,
- sauvant les radeaux défis,
- trouvant et remportant tous les totems cachés,
- gagnant les duels.

## ORTHOgagne

313 rue André Philip

69003 Lyon

Email: marie.planchon@orthogagne.com

Tel: 0660462415



Chaque jour, les îles challenges et les radeaux défis sont renouvelés et portent sur des notions précédemment acquises, ce qui permet de maintenir le joueur à niveau pendant toute la durée de son abonnement.

Nous avons fait une estimation de durée du jeu, cette durée est d'environ 40 heures. Elle comptabilise les durées des vidéos, des jeux en ligne, des exercices d'entraînement, des challenges, des duels, des totems cachés, etc.

Cette durée est une estimation car elle dépend aussi du joueur, s'il a besoin de réfléchir de regarder les vidéos plusieurs fois, s'il réussit les îles du Boss sans avoir parcouru l'ensemble des contenus, etc.

Nous avons estimé qu'un joueur (en situation de travail normale, disons hors période de confinement de type COVID-19) qui passe 15 minutes par jour, 4 jours par semaine mettra en moyenne 4 mois pour terminer le jeu.

Nous ne voulons pas que la formation "occupe" des stagiaires et que la mesure de l'atteinte des objectifs se fasse sur un "temps passé".

Notre vision est que la formation est une ressource pratique pour qu'un stagiaire obtienne le plus rapidement possible une réponse à sa question.

Il y a bien un parcours pédagogique prédéfini et il nous semble important que certaines notions soient abordées avant d'autres, c'est pourquoi il y a 4 combats contre le Boss qui se suivent les uns après les autres. Mais dans la mesure du possible nous avons donné au joueur la possibilité d'accéder au contenu de son choix en le guidant un minimum.

L'assiduité d'une formation en ligne avec OrthoFun ne peut donc pas être mesurée en temps passé car cela n'aurait pas de sens. L'assiduité est mesurée par la validation des quêtes du jeu et donne un pourcentage de complétion du jeu. Le jeu OrthoFun ne prévoit pas d'émargement des stagiaires. L'attestation d'assiduité du stagiaire peut être demandée à ORTHOgagne en fin de formation.

Les évaluations spécifiques de la formation sont les 12 quêtes BOSS qui jalonnent et terminent le parcours de formation.

Un joueur qui valide ces 12 quêtes gagne le jeu et valide à 100% la formation en ligne.

### Configuration minimale requise pour accéder à OrthoFun :

Pour accéder au jeu OrthoFun il est nécessaire de disposer d'une connexion à internet fonctionnelle et d'un équipement ayant les configurations minimales requises :

- Client léger WebGL : toutes les versions de bureau récentes de Firefox ou Chrome.
- Compatibilité des navigateurs avec WebGL : Firefox 5+, Google Chrome 10+, Opera 12+. Pour Internet Explorer 11+, Microsoft ne le mettant plus à jour, il n'offre plus un niveau de bons niveaux de compatibilité et de performances.
- Système d'exploitation : Windows 7 SP2+ ou supérieur et en architecture 64 bits
- Recommandé : Chipset ou carte graphique compatible DX10 (modèle de shader 4.0).
- Processeur : instructions SSE2 supportées.
- Apple iOS : iOS 9.0 ou supérieur.
- Android : OS 5 ou supérieur (2016+).

### Devis et attestation :

Pour chaque action de formation, un devis ou une convention de formation est adressé par ORTHOgagne au Client. Un exemplaire dûment renseigné, daté, tamponné, signé et revêtu de la mention « Bon pour accord » doit être retourné à la SARL ORTHOgagne par tout moyen à la convenance du Client : courrier postal ou mail. Le cas échéant une convention particulière peut être établie entre la SARL ORTHOgagne, l'OPCA/OPCO ou le Client.

Une attestation de présence ou fin de formation établie en conformité avec les feuilles d'émargement peut être fournie au Client, par participant, à sa demande (pour les formations en présentiel uniquement).

### Conditions financières, règlements et modalités de paiement :

Tous les prix sont indiqués en euros et hors taxes. Ils doivent être majorés de la TVA au taux en vigueur. Le règlement du prix de la formation est à effectuer à l'issue de la formation, à réception de facture, au comptant. Un acompte de 30% peut être demandé à la commande. Toute somme non payée à échéance entraîne de plein droit et sans mise en demeure préalable, l'application de pénalités d'un montant égal à une fois et demie le taux d'intérêt légal. ORTHOgagne aura la faculté d'obtenir le règlement par voie contentieuse aux frais du Client sans préjudice des autres dommages et intérêts qui pourraient être dus à l'ORTHOgagne.

En cas de règlement par l'OPCA/OPCO dont dépend le Client, il appartient au Client d'effectuer sa demande de prise en charge avant le début de la formation. L'accord de financement doit être communiqué au moment de la commande définitive. En cas de prise en charge partielle par l'OPCA/OPCO, la différence sera directement facturée par ORTHOgagne au Client.

Si l'accord de prise en charge du Client ne parvient pas à ORTHOgagne au plus tard un jour ouvrable avant le démarrage de la formation, ORTHOgagne se réserve la possibilité de refuser de dispenser la formation ou de facturer la totalité des frais de formation au Client. Dans des situations exceptionnelles, il peut être procédé à un paiement échelonné. En tout état de cause, ces modalités devront avoir été formalisées avant le démarrage de la formation.

## ORTHOgagne

313 rue André Philip

69003 Lyon

Email: marie.planchon@orthogagne.com

Tel: 0660462415



Le règlement du prix de la formation est effectué par chèque libellé à l'ordre de ORTHOgagne ou virement en précisant le numéro de facture, le nom de l'entreprise cliente et son numéro SIREN/SIRET.

### Conditions d'annulation et de report :

Toute annulation par le Client doit faire l'objet d'une notification écrite (mail, courrier) au plus tard 15 jours calendaires avant le début de la formation. Si l'annulation intervient entre 15 jours et 7 jours ouvrables avant le démarrage de la formation : les frais d'annulation sont égaux à 50% du prix de la formation. Si l'annulation intervient moins de 7 jours ouvrables avant le démarrage de la formation : les frais d'annulation sont égaux à 100 % du prix de la formation. Une fois la formation commencée, toute annulation ou interruption de la formation donne lieu au paiement de la totalité des frais de formation. ORTHOgagne ne pourra être tenu responsable à l'égard de ses Clients en cas d'inexécution de ses obligations résultant d'un évènement fortuit ou de force majeure. Sont ici considérés comme cas fortuit ou de force majeure, outre ceux habituellement reconnus par la jurisprudence : la maladie ou l'accident ou l'intervenant, les grèves ou conflits sociaux externes à ORTHOgagne, les désastres naturels, les incendies, l'interruption des télécommunications, de l'approvisionnement en énergie, ou des transports de tout type, ou toute autre circonstance échappant au contrôle raisonnable de ORTHOgagne. Le Client en est informé par mail, aucune indemnité n'est due en raison d'une annulation du fait de ORTHOgagne. En cas d'annulation définitive de la formation par ORTHOgagne, il est procédé au remboursement des acomptes perçus le cas échéant. En cas de réalisation partielle par ORTHOgagne, seul le prix de la prestation réalisée partiellement sera facturé au titre de la formation.

### Propriété intellectuelle et copyright :

L'ensemble des fiches de présentation, contenus et supports pédagogiques quelle qu'en soit la forme (papier, électronique, numérique, orale...) utilisés par ORTHOgagne pour assurer les formations ou remis aux stagiaires constituent des œuvres originales et à ce titre sont protégées par la propriété intellectuelle et le copyright. A ce titre, le Client et le Stagiaire s'interdisent d'utiliser, transmettre, reproduire, exploiter ou transformer tout ou partie de ces documents, sans un accord exprès de ORTHOgagne. Cette interdiction porte, en particulier, sur toute utilisation faite par le Client et le Stagiaire en vue de l'organisation ou l'animation de formations.

### Descriptif et programme des formations :

Les contenus des programmes, tels qu'ils figurent sur les fiches de présentation des formations sont fournis à titre indicatif. L'intervenant se réserve le droit de les modifier en fonction de l'actualité, du niveau des participants ou de la dynamique du groupe.

Confidentialité et communication ORTHOgagne, le Client et le Stagiaire s'engagent à garder confidentiels les documents et les informations auxquels ils pourraient avoir accès au cours de la prestation de formation ou à l'occasion des échanges intervenus antérieurement à l'inscription, notamment l'ensemble des éléments figurant dans la proposition transmise par ORTHOgagne au Client. ORTHOgagne s'engage à ne pas communiquer à des tiers autres que les partenaires avec lesquels sont organisées les formations et aux OPCA/OPCO, les informations transmises par le Client y compris les informations concernant les Stagiaires. Cependant, le Client accepte d'être cité par ORTHOgagne comme client de ses formations. A cet effet, le Client autorise ORTHOgagne à mentionner son nom ainsi qu'une description objective de la nature des prestations dans ses listes de références et propositions à l'attention de ses prospects et de sa clientèle, entretiens avec des tiers, rapports d'activité, ainsi qu'en cas de dispositions légales, réglementaires ou comptables l'exigeant. Les parties s'engagent réciproquement à garder confidentiels les documents et informations les concernant, quelle que soit leur nature, qu'ils soient économiques ou commerciaux, auxquels elles pourraient avoir eu accès au cours de l'exécution de la prestation ou à l'occasion des échanges intervenus antérieurement à la conclusion du contrat.

### Protection et accès aux informations à caractère personnel :

Des données à caractère personnel sont collectées afin de pouvoir répondre à la demande du client et de le tenir informé des offres de service de ORTHOgagne. Conformément à la loi n° 7817 du 6 janvier 1978, le Stagiaire dispose d'un droit d'accès, de modification, de rectification des données à caractère personnel le concernant. Aucune information personnelle n'est cédée à des tiers. ORTHOgagne s'engage à effacer à l'issue des exercices toute image qui y aurait été prise par tout moyen vidéo lors de travaux pratiques ou de simulations.

Droit applicable et juridiction compétente les conditions générales détaillées dans le présent document sont régies par le droit français. En cas de litige survenant entre le Client et ORTHOgagne à l'occasion de l'interprétation des présentes ou de l'exécution du contrat, il sera recherché une solution à l'amiable. A défaut, les Tribunaux de Lyon seront seuls compétents pour régler le litige.

N° déclaration d'activité : 84 69 17126 69

SIRET : 792 461 543 00029